

Article 43 du Règlement

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

LE GAZ NATUREL—L'EXTENSION DU SYSTÈME DE
DISTRIBUTION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. De nombreuses sociétés qui fournissent du gaz naturel dans toutes les régions du Canada, y compris celle qui se trouve dans ma propre circonscription, attendent encore que le gouvernement annonce la date à laquelle il mettra des fonds à leur disposition dans le cadre de son Programme énergétique national pour leur permettre d'offrir leurs services aux municipalités qu'elles ne desservent pas encore.

Étant donné que beaucoup de ces sociétés sont déjà prêtes à offrir maintenant ce service indispensable, et que de nombreuses municipalités attendent impatiemment le moment où lesdites sociétés pourront répondre aux besoins de leurs secteurs résidentiels et industriels, je propose, avec l'appui du député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources informe la Chambre de la date exacte à laquelle son ministère mettra en œuvre l'année prochaine son programme d'expansion du réseau de distribution, et qu'il lui fasse savoir quelles régions du Canada seront parmi les premières à être ainsi desservies.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE BUDGET

LE RETRAIT DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX GAINS EN
CAPITAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, étant donné le tollé qu'a suscité dernièrement le budget libéral du 12 novembre en ce qui concerne l'impôt sur les gains en capital et étant donné les conséquences néfastes qu'aura cet impôt sur les régimes privés de pension des agriculteurs, des pêcheurs et d'autres petits industriels, je propose, appuyé par le député de Haldimand-Norfolk (M. Bradley):

Que toutes les dispositions du budget du 12 novembre se rapportant aux gains en capital soient supprimées et qu'un comité tripartite soit créé en vue d'examiner la question des gains en capital et de déterminer dans quelle mesure il y a vraiment gain, compte tenu de l'inflation, et que ledit comité fasse rapport au Parlement et soumette des recommandations, mais uniquement après avoir tenu des audiences publiques dans tout le Canada et avoir entendu des représentants des personnes directement touchées.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

ELDORADO NUCLÉAIRE LIMITÉE

LA FERMETURE ENVISAGÉE DE L'USINE D'URANIUM CITY—
L'AIDE AUX TRAVAILLEURS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une affaire d'une importance pressante et urgente. Étant donné que le premier ministre de la Saskatchewan, accompagnée par des membres de son cabinet et le député de the Battlesford—Meadow Lake (M. Anguish), est actuellement à Uranium City pour discuter avec les citadins de l'endroit des conséquences à long terme de la proposition de fermer la mine d'uranium d'Eldorado Nucléaire Limitée, et que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) et le président, directeur général d'Eldorado Nucléaire qui avaient été invités à se joindre au groupe chargé d'examiner la situation ont refusé parce que l'avis de trois jours qu'ils ont reçu n'était pas suffisant alors qu'eux-mêmes n'ont prévenu le gouvernement de la Saskatchewan de la fermeture de la mine d'uranium que seize heures auparavant et qu'il n'ont même pas avisé le maire d'Uranium City, je propose donc, appuyé par le député de Regina-Ouest (M. Bemjamin):

Que le gouvernement fédéral entame des négociations immédiates avec le gouvernement de la Saskatchewan et la ville d'Uranium City afin de discuter de l'aide à apporter à ceux qui, parmi ces 2,500 Canadiens, ne seront pas touchés par l'engagement fédéral restreint, en vertu duquel on n'aidera seulement que les travailleurs de l'Eldorado, et qui seront forcés de quitter la ville dans les six mois, en conséquence directe des mesures prises par une société de la Couronne fédérale.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

LA NOMINATION D'UN CANADIEN AU POSTE DE PRÉSIDENT—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, le gouvernement libéral ne semble pas se préoccuper des travaux de la Commission mixte internationale, qui s'occupe de tous les aspects des voies d'eau internationales limitrophes entre le Canada et les États-Unis, y compris des échanges commerciaux, des pluies acides et des projets comme le projet de dérivation Garrison; je propose donc, appuyé par le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro):

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir forcé la CMI à fonctionner durant presque une année entière sans président canadien et qu'elle exige que ce dernier soit nommé sans plus tarder.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?